

6 DÉCEMBRE 2018



## LE 6 DECEMBRE 2018 JE VOTE CGT !

*Le 6 décembre prochain, les agents de la Fonction Publique seront amenés à voter pour leurs représentants dans les différentes instances représentatives du personnel. Avec ces élections, vous décidez quels sont les syndicats qui porteront votre voix dans la collectivité. Ce vote est lourd d'enjeux pour les agents car il permettra à vos élus CGT de négocier des accords et de défendre les conditions de travail des agents de la collectivité.*

### AU DÉPARTEMENT DE LOIRE - ATLANTIQUE LA CGT REVENDIQUE :

- Des moyens suffisants pour répondre aux besoins de la population, dans tous les domaines,
- Le maintien des services départementaux au plus près des citoyens et un service égalitaire pour tous sur l'ensemble du territoire,
- La fin d'une politique dogmatique à moyens constants,
- La revalorisation du régime indemnitaire, des tickets restaurants,
- La réattribution du budget excédentaire mutuelle santé au budget prévoyance et le maintien d'un bon niveau de participation de l'employeur,
- L'obtention du temps partiel choisi par l'agent et sa réelle compensation,
- L'égalité de traitement RH sur l'ensemble du département,
- Le maintien du temps de travail à 1544 heures annuelles et le refus du passage aux 1607 heures (soit 8,5 jours de congés ou RTT en moins).
- Le maintien de l'instance CHSCT menacée actuellement par le gouvernement,
- ...

STATUT !

JOURNÉE DE CARENCE !

CONDITIONS DE TRAVAIL !

SECURITÉ SOCIALE !

RÉMUNERATIONS !

ET POURQUOI PAS DEMAIN LES CONGÉS PAYÉS ?

FACE AU DÉTRICOTAGE SOCIAL,  
LA CGT EST UN VÉRITABLE BOUCLIER  
DE PROTECTION DES CONQUÊTES SOCIALES

Contact

02 51 17 23 96 / syndicat.cgt@loire-atlantique.fr / www.cd44.reference-syndicale.fr

Élections professionnelles  
Fonction publique territoriale

JE VOTE  
CGT  
6 DÉCEMBRE  
2018

# FIER-E-S D'ÊTRE FONCTIONNAIRES ET AGENTS PUBLICS !



Conseil Départemental  
de Loire-Atlantique

la  
cgt

LE 6 DECEMBRE 2018, JE VOTE

## ELECTIONS PROFESSIONNELLES :

le 6 décembre 2018, un seul tour de scrutin, chaque voix compte !

CAP

JE VOTE

Commissions Administratives  
Paritaires (A, B, C)

## COMPÉTENCES :

- Le déroulement de carrière : avancement de grade, promotion,
- Le refus de titularisation, de prolongation de stage,
- Les demandes de révision d'entretien professionnel,
- Les demandes de temps partiel, de télétravail ou de formation professionnelle en cas de refus,
- Les demandes de disponibilité, d'intégration, de détachement,
- Les procédures de reclassement, de changement de filière et les procédures disciplinaires.

## LA CGT REVENDIQUE :

- **L'augmentation des salaires** par le dégel du point d'indice avec un minimum de 1800 € bruts et l'intégration des primes dans le salaire,
- **Des ratios à 100%** pour les promotions et les avancements,
- **La révision des règles** de gestion du temps partiel,
- **L'attribution de la Nouvelle Bonification Indiciaire** à tous les personnels de la protection de l'enfance,
- **L'organisation de concours** chaque année,
- **10% du temps de travail** consacré à la formation,
- **Le rétablissement de la retraite à 60 ans** pour toutes et tous avec une pension correspondant à au moins 75 % du traitement brut des six derniers mois d'activité, le retour à la cessation progressive d'activité (CPA),
- **La mise en œuvre d'un véritable « droit à la déconnexion »** pour mieux respecter l'articulation des temps professionnel et personnel,
- **La mise en œuvre de l'égalité professionnelle** entre les femmes et les hommes : à travail de valeur égale, salaire et traitement égal,
- ....

## POURQUOI VOTER CGT ?

La CGT a été un acteur décisif de la construction du statut des fonctionnaires.

En dépit des attaques portées, nous continuons chaque jour à le faire vivre .

La CGT porte haut l'ambition du service public et de l'intérêt général.

La CGT est la première organisation syndicale dans la fonction publique,  
présente sur l'ensemble du territoire.Elle fonde son action sur la solidarité entre travailleurs et la recherche de l'unité syndicale,  
pour défendre les conquêtes sociales et gagner de nouveaux droits.

CT

JE VOTE

Comité Technique

## COMPÉTENCES :

- L'organisation du travail et des services,
- Les orientations relatives aux effectifs, emplois et compétences,
- L'aménagement du temps de travail,
- La négociation du régime indemnitaire,
- L'aide à la prévoyance et à la complémentaire santé,
- Le plan de formation.

## LA CGT REVENDIQUE :

- **La création de postes en correspondance avec l'augmentation démographique** (plus de 16000 habitants par an en Loire atlantique) et les nouveaux besoins générés,
- **L'arrêt de toute forme d'externalisation** des missions,
- **Un nouveau plan de titularisation** des contractuels, une gestion qui ne précarise pas d'avantage les agents et les services,
- **Le refus de toute forme de salaire au mérite** ou d'individualisation des primes (RIFSEEP, régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)
- **Un véritable déroulement de carrière** avec un doublement du traitement /salaire entre le début et la fin de carrière,
- **L'abrogation du jour de carence,**
- **L'instauration du temps de travail hebdomadaire à 32h,**
- ...

CHSCT

Comité d'Hygiène,  
de Sécurité  
et des Conditions de  
TravailLe nombre de mandats CHSCT est défini en fonction  
des résultats obtenus aux élections du CT.

## COMPÉTENCES :

- La protection de la santé physique et mentale des agents au travail,
- La sécurité des agents dans leur travail,
- L'amélioration des conditions de travail,
- La prévention des risques psychosociaux,
- La mise en conformité des locaux.

## LA CGT REVENDIQUE :

- **De mettre un terme aux situations de souffrance au travail**, de respecter les préconisations médicales et d'exiger leur compensation,
- **La prise en compte** des observations du personnel et des organisations syndicales,
- **Le respect des règles d'hygiène et de sécurité,**
- **L'exigence d'une vraie culture de prévention des risques,**
- **Une approche globale de la santé** prenant en compte les conditions de travail,
- **Une médecine professionnelle et préventive indépendante** dotée de moyens à la hauteur des besoins et des enjeux,
- **Le recrutement de psychologues du travail,**
- **La reconnaissance de la pénibilité** de certains emplois,
- **De nouveaux droits statutaires** en matière de reclassement et d'invalidité : **création d'un congé de reclassement.**

COS

JE VOTE

Comité d'Œuvres Sociales

Le COS est une association qui a pour objectif de promouvoir et de gérer les aides aux vacances, loisirs, sport et culture dans un esprit de solidarité par le Revenu Disponible (RD).

## COMPÉTENCES :

- Chèques vacances, offres culturelles et sportives,
- Aides pour des locations toute l'année,
- L'arbre de Noël.

## LA CGT REVENDIQUE :

- **Un budget équivalent à 3% de la masse salariale** de la collectivité et non 1% comme actuellement,
- **La suppression de la prise en compte des allocations familiales** dans le calcul du revenu disponible qui pénalise les familles,
- **L'accès aux agents retraité(e)s** de la collectivité à certaines prestations.

CCP

JE VOTE

Commissions  
Consultatives Paritaires (A, B, C)Ce sont de nouvelles instances qui concernent les  
agents contractuels de toutes les catégories.

## COMPÉTENCES :

Elles sont consultées pour avis concernant les licenciements, les sanctions disciplinaires, les demandes de révision de l'évaluation, les non renouvellements de contrats de personnes investies de mandats syndicaux, les refus d'autorisation de télétravail et toute question d'ordre individuel relative à la situation professionnelle des agents contractuels.

## LA CGT REVENDIQUE :

La CGT utilisera les commissions consultatives paritaires pour faire reconnaître la nature permanente des emplois occupés par les contractuels et obtenir leur titularisation.

PAS D'ACQUIS SOCIAUX SANS CONQUÊTES SYNDICALES !

